

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 avril 2011

---

**NOMBRE DES CONSEILLERS TERRITORIAUX  
DE CHAQUE DÉPARTEMENT ET DE CHAQUE RÉGION - (n° 3332)**

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 7

présenté par  
M. Derosier, M. Roman, Mme Guigou, M. Rousset, M. Vauzelle  
M. Vaillant, Mme Massat, Mme Marcel, M. Nayrou  
et les membres du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE ADDITIONNEL****AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant :**

L'article 1er de la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales est abrogé.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Se justifie par son texte même. Les auteurs du présent amendement restent fermement opposés à la création du conseiller territorial.